

MARIE DE LUZILLAT
Conseil municipal
Séance du 25 avril 2025
Compte rendu

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq avril, le conseil municipal de Luzillat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de C. RAYNAUD
Nombre de membre en exercice : 15

Date de convocation : 18/04/2025

Présents: RAYNAUD C, PONCHON F, MORIN P, FAYET P, STAELEN J, PERISSEL F, DUPOIS M-F, FAURE Stéphane, ALVES Sandra.

Absents : MONTEIRO Hélène, DAUPHANT G. BONNET C (pouvoir à DUPOIS M.F), MIGNOT M (pouvoir à PONCHON F), GALLET M-C (pouvoir à RAYNAUD C), THUEL S (pouvoir à MORIN P).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Françoise DUPOIS a été élue secrétaire,

Analyse des offres pour la mission "SPS" et la mission Contrôleur Technique

Mr le Maire présente les tableaux de comparaison des offres pour les travaux de construction d'une extension d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Pour la consultation de la Mission SPS, deux entreprises ont répondu :

- Veritas construction
- Alpes Contrôles

- Suite à l'analyse de la mission SPS, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Alpes Contrôles pour un montant 2 690 €.

Pour la consultation des offres de la mission contrôle technique, trois entreprises ont répondu

- Socotec
- Apave
- Alpes Contrôles

Suite à l'analyse de la mission contrôle technique, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 2 850 €.

Classement de la voirie communale

Mr le Maire explique le plan et la légende de la carte communale pour le classement de la voirie ainsi que des places publiques. Après avoir examiné le plan, il propose à son conseil municipal de le retravailler en commission de travaux, suite à quelques différences de km de voirie, et l'oubli des places publiques.
Le conseil municipal accepte de revoir le plan en commission.

Le Relais

Mr Le Maire donne lecture du planning et de tous les éléments pour les travaux du Relais et précise qu'ils pourraient commencer, même si le lot N°1 charpente couverture, n'est pas en mesure de faire les travaux de suite.
Suite au courrier il y a des modifications à revoir au niveau des pompes à chaleur.

Salle des Fêtes

Mr le Maire signale qu'il pleut dans la salle des Fêtes à 2 endroits. A voir pour trouver une solution pour réparer le toit terrasse.

Mr le Maire explique suite à l'installation d'une alarme dans la salle des fêtes qu'il y aurait possibilité de mettre en place des badges ou un digicode pour la désactiver, mais voir comment séparer l'alarme de la salle et de la coursive suite aux salles utilisées à l'étage.

Réseau de chaleur

Plusieurs visites ont eu lieu sur le site.

Padle

Une demande a été faite pour une installation de padle vers le terrain de tennis. Le conseil municipal demande à réfléchir si proposition.

Questions diverses

L'Association « Les Routes de la Limagne » a demandé s'il pouvait utiliser la salle le dimanche 18 mai pour faire les inscriptions pour la ballade, et le Comité d'animation assurera la boisson et la distribution de brioche.

Les travaux réfection des conduites d'eau et de branchement, ont bien avancés et seront terminés après les congés.

Suite à une demande des enseignants, il faudrait changer les 4 ordinateurs pour passer à Windows 11. Un devis d'un montant de 549 € par ordinateur a été proposé par ALFASERV pour l'achat d'un ordinateur.

Le Maire signale qu'il faut supprimer les brises soleil dans la cour de l'école suite à leur mauvais état.

Fait à Luzillat le 17/06/2025

Le Maire

C.RAYNAUD



